



Démarche pour fermeture d'une rue communale

Par **Binouch**, le **15/03/2010** à **17:42**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si j'ai la possibilité de faire fermer une rue pour un événement privé au mois de mai durant 1h.
Quelles sont les démarches à faire?
Pourrais-je avoir une réponse assez rapidement, svp?
Je vous en remercie
Binouch

Par **amajuris**, le **15/03/2010** à **20:03**

bonsoir,
il faut voir la mairie si la circulation peut être coupée pendant cette durée et surtout les motifs de votre demande.
cordialement

Par **Binouch**, le **16/03/2010** à **10:03**

Bonjour,
On a vu la mairie et on doit écrire une lettre au maire pour lui indiquer la date et les raisons pour lesquelles on souhaite fermer la rue.
En fait, c'est pour un mariage, comme il va y avoir beaucoup de monde chez moi au moment où je dois sortir. C'est juste pour faciliter la circulation et surtout assurer la sécurité des invités.
C'était juste pour savoir si la demande pourrait être acceptée par la mairie.
Je vous remercie de votre rapidité.